



L'Afnic et Le Site du Made in France s'associent pour accompagner les marques françaises dans leur présence en ligne

Guyancourt, le 9 avril 2026 – L'Afnic, association en charge du .fr ainsi que de plusieurs autres extensions ultramarines et génériques, et Le Site du Made in France, moteur de recherche de produits fabriqués en France qui valorise des centaines de marques sur sa plateforme lesitedumadeinfrance.fr, annoncent aujourd'hui la signature d'un partenariat visant à renforcer la visibilité et la présence en ligne des TPE et PME engagées dans le Made in France.

De nombreuses marques qui prennent contact avec Le Site du Made in France ne disposent pas encore de site internet et recherchent des solutions pour développer leur présence en ligne. Dans le cadre de leur partenariat, Le Site du Made in France les réorientera désormais vers les dispositifs d'accompagnement proposés par l'Afnic, notamment ceux de « Réussir-en.fr » et « Je passe au numérique ». Ces entreprises pourront ainsi bénéficier de ressources, d'outils et de formations pour les accompagner à chaque étape de leur projet, de la définition de leurs besoins et la création de leur site internet, jusqu'au développement de leur activité et de leur présence en ligne.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions menées par Le Site du Made in France pour développer et renforcer la visibilité des marques à la production française, et de celles de l'Afnic, acteur engagé dans la défense et la promotion de l'internet Made in France, pour faciliter l'accès des TPE et PME au numérique. Il prend ainsi tout son sens dans la complémentarité de deux dynamiques : d'un côté, une plateforme qui structure et valorise l'offre et les savoir-faire des territoires français ; de l'autre, le .fr, l'extension nationale qui permet d'exprimer cet engagement dans le Made in France jusque dans sa présence en ligne, tout en renforçant la confiance des consommateurs.

Ce partenariat est également une évidence pour l'Afnic qui s'attache à ce que le .fr, bien commun numérique français et infrastructure critique de l'internet national, soit conçu, développé et opéré par des équipes situées à 100 % en France, et dont les données et les infrastructures essentielles sont également situées sur le territoire national.

À propos du Site du Made in France

Lancé en septembre 2021, lesitedumadeinfrance.fr est le moteur de recherche dédié exclusivement aux produits fabriqués en France. Il permet aux consommateurs de trouver facilement, en confiance et dans le respect de leur budget des produits français pour chacune de leurs envies. Sa mission : lever les freins et les obstacles qui réduisent considérablement les débouchés des produits français, malgré l'intérêt affirmé des Français.

Il ne vend pas de produits directement (ce n'est pas un site e-commerce, ni une marketplace), mais redirige les utilisateurs vers les fiches produits de ses marchands partenaires. Il propose également de nombreux guides d'achat, notamment de cadeaux, une section réunissant les promotions du Made in France et un magazine qui met en valeur la fabrication française, avec des pages marques, des secrets des fabrications, des tests de produits...

Il référence aujourd'hui plus de 50 000 produits de 800 marques et distributeurs, dans les univers Mode, Maison, Gastronomie, Loisirs, Beauté, Puériculture et Jouets. Pour mutualiser les efforts marketing, il fédère des entreprises de toute taille : autoentrepreneurs, TPE, PME, ETI... et jusqu'aux grands distributeurs, tous réunis pour le Made in France. Parmi ses adhérents, on trouve des marques telles qu'Atelier Tuffery, 1083, Missegle, La Boutique de l'Élysée, Bleuforêt, Camif, Gautier, La Rochère, Bioseptyl, etc.

Face à la puissance de nos concurrents internationaux, Le Site du Made in France veut faire de la consommation de produits français un acte du quotidien afin de contribuer à la relance de l'économie, à la cohésion sociale et à la protection de l'environnement.

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre d'Affaires lié aux activités du .fr à des actions d'intérêt général, en finançant notamment les actions de la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](http://www.fondationafnic.org).

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui plus de 90 collaborateurs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contacts presse :

Pour Le Site du Made in France

Olivier Paccalin, Président & cofondateur

06 75 13 71 75 – olivier.paccalin@lesitedumadeinfrance.fr

Pour l'Afnic : Emphase RP

Nathalie Riera – 06 82 83 34 20 – nathalie.riera@emphase-rp.fr

Erika Nardeux – 06 50 96 37 74 – erika.nardeux@emphase-rp.fr

Hélène Gosset – 06 12 72 89 20 – helene.gosset@emphase-rp.fr